

## Conseil d'école du 6 avril 2023

**Horaire :** 17h00-18h45

### Personnes présentes :

M Esvan : directeur de l'école  
Mme Lesca Adjointe au maire chargée des affaires scolaires  
Mme Boittin-Bardot : DDEN  
M Kergoulay : DDEN  
Mme Bouédec : professeur des écoles  
Mme Sellin : professeur des écoles  
M Sohier : professeur des écoles  
Mme Coiffard : professeur des écoles  
Mme Jaouen : professeur des écoles  
Mme Calvez : professeur des écoles  
Mme Mayot : agent communal responsable du périscolaire  
Mme Guillou : professeur des écoles  
M Cam : professeur des écoles  
Mme Anchyse : professeur des écoles  
Mme Legrain : professeur des écoles  
Mme Dagorn : représentante des parents d'élèves  
Mme Guézenec : représentante des parents d'élèves

Mme Thaëron : représentant des parents d'élèves  
Mme Armandary : représentante des parents d'élèves  
Mme Le Grouiec : représentante des parents d'élèves  
M Phelippot : représentant des parents d'élèves  
Mme Bourhis : représentante des parents d'élèves  
Mme Franquet : représentante des parents d'élèves  
Mme Florc'h : représentante des parents d'élèves

### Personnes excusées :

M Quillien : Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription  
Mme Georges : professeur des écoles  
Mme Hue : représentante des parents d'élèves  
Mme Le Caignec : représentante des parents d'élèves  
Mme Kersaudy : représentante des parents d'élèves  
Mme Gautier : représentante des parents d'élèves  
Mme Le Barillec : représentante des parents d'élèves

### **1) Préparation de la rentrée, présentation des effectifs**

### **2) Point sur la mise en application du programme Phare sur l'école**

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement fondé autour de 8 piliers :

- Mesurer le climat scolaire.
- Prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
- ...

Illustration avec les exemples rencontrés depuis janvier sur l'école

Création d'une affiche par les éco-délégués autour de la lutte contre le harcèlement

### **3) Projet Erasmus+**

L'école travaille en partenariat avec le collège du Porzou pour la mise en place d'un consortium qui permettrait le financement de mobilité pour les enseignants et les élèves. Le coût du projet de classe de neige devenant conséquent pour l'école, l'équipe enseignante étudie la possibilité d'organiser des voyages à l'étranger pour les élèves de CM autour de 4 pôles :

- L'inclusion et la diversité
- Le numérique
- La transition écologique
- La citoyenneté européenne

Le projet devrait être finalisé pour octobre 2023, s'il est accepté l'école pourrait bénéficier d'aides financières jusqu'en 2027.

### **4) Démarche l'école faisons-la ensemble**

Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ».

Une concertation est prévue le jeudi 13 avril avec les partenaires et parents.

Le directeur présente le portrait de l'école qui a permis à l'équipe enseignante de définir l'objectif principal du projet :

*L'équipe enseignante souhaite questionner la forme scolaire au service :*

- des apprentissages fondamentaux : compétences langagières à l'oral (lexique, argumentation...) et de la résolution de problèmes
- de la sécurisation des parcours
- du bien-être de tous
- de l'inclusion de tous

*Les enseignants souhaitent tendre vers plus de flexibilité dans leur classe avec par exemple la création de centres d'apprentissage.*

*Développer la collaboration entre élèves et les capacités langagières au service des apprentissages fondamentaux, de l'autonomie et de l'inclusion.*

Cette thématique implique l'ensemble des enseignants et rencontre un vrai engouement. Les enseignants définiront d'ici mi-mai leur besoins pour la mise en place d'un centre d'apprentissage dans leur classe. Une étude pour la mise en place d'un espace Snoezelen, une réflexion sur la différenciation des assises et sur le bruit devront être finalisée d'ici mi-mai.

Le directeur indique qu'un partage des coûts du projet entre les partenaires est un élément facilitant son acceptation.

Dans l'attente de la concertation à venir, le directeur indique aux parents qu'il existe de nombreux aménagements à réaliser dans divers espaces : cour de récréation, espace parents, espace de co-enseignement... Les parents élus indiquent que les enfants se plaignent du bruit à la cantine et de l'usage des ballons sur la cour. Ils souhaiteraient que soient définis les besoins des enfants sur la cour en fonction de leur âge.

Les parents qui souhaitent dessiner, en partenariat ou non avec leur enfant, la cour de demain pourront demander des plans au directeur suite à la concertation. Il faudra s'attacher à respecter 5 thématiques :

- Végétaliser les cours
- Penser la sécurité des enfants
- Développer l'inclusion et la coopération
- Permettre une pratique sportive et différenciée
- Pouvoir se reposer, créer, partager.

Les enseignants indiquent qu'il serait intéressant de pousser la réflexion autour du bruit aux différents espaces de vie des enfants comme la cantine. La municipalité est consciente de ce besoin et y réfléchit.

Claude Delarch, et Dominique Froger, de la MJC, sont venus parler de leur expérience autour :

- Du fonctionnement d'une « Parenthèque »
- De la mise en place de café parents

Suite aux échanges qui en ont découlé, il semble important de définir les besoins des parents avant de s'investir dans ces projets.

Il faut retenir des échanges :

- L'espace peut être physique et/ou virtuel
- Souhait des parents de créer un espace où ils peuvent vivre une expérience avec leur enfant en partenariat avec l'équipe enseignante
- Espace pour partager avec ses enfants, avec les enseignants, vivre des moments
- Si échange entre parents → importance de proposer des activités aux enfants
- Coin pour les parents ou coin pour se mettre à la disposition des enfants
- Thématique possible à aborder : les tablettes, les devoirs...

Ces différents points pourront être approfondis lors de la concertation du jeudi 13 avril.

La mairie propose à l'équipe enseignante une réunion le 16 mai afin de partager les réflexions sur l'aménagement de la cour.

## **5) Investissement**

Une réunion aura lieu le 23 mai à la mairie, en partenariat avec CCA, pour réfléchir à la mise en place d'un plan d'entretien et de renouvellement du matériel informatique dans les écoles. Le directeur souhaite différencier les investissements informatiques des investissements dans le mobilier scolaire et sportif.

Le budget investissement de cette année a permis l'achat d'un photocopieur.

L'adjoite aux affaires scolaires rappelle que dans un contexte budgétaire contraint (inflation, crise de l'énergie), seuls les budgets pour l'école et les associations ont été augmentés. Les écoles bénéficient ainsi de davantage de budget pédagogique.

## **6) Sécurité sur l'école**

Le deuxième exercice incendie a été réalisé sur la période. Cela a amené la mairie à réparer l'alarme de la maternelle. Le directeur indique que deux portes coupe-feux se ferment mal.

## **7) Questions diverses**

- Les barrières de la rue des 4 vents : le directeur invite les familles à les fermer s'ils constatent qu'elles sont restées ouvertes ou à le joindre immédiatement.
- La municipalité demande, et cela afin d'assurer la sécurité de tous, aux usagers de l'école d'utiliser les stationnements autorisés et de respecter les limitations de vitesse. Il est important de plus de garantir l'accès aux places handicapés.

